

Cas des AOM

		La Roche sur Yon			
		Description service substitution		Description TPMR	
		Handyon		Handyon +	
Date de mise en œuvre		2009		2015	
Critères de conformité pour les services de substitution	Public	Local ou + large		Offert aux non résidents avec une souplesse pour ces derniers (pas d'inscription requise)	
		Invalidité permanente ou + large		- Titulaire de la Carte européenne de stationnement - Handicap temporaire si indispensable (sur présentation d'un certificat médical)	
		Type handicap		Déficience motrice, sensorielle ou mentale	
	Périmètre géographique	Ville centre ou toute la zone desservie par le réseau		sur le ressort territorial de l'AOM en remplacement des lignes régulières et arrêts inaccessibles	sur le ressort territorial de l'AOM avec comme priorité :
	Plage horaire	Restreinte ou complète		- Fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 20h30 (Même amplitude horaire que les lignes régulières) - et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 20h30 (amplitude restreinte)	- Fonctionne du lundi au vendredi de 07h30 à 19h20 et le samedi de 08h00 à 19h20. - Le service ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.
	Tarification	Inférieur, égal ou supérieur au tarif du réseau		Même tarif que le réseau régulier : 1,30 € à l'unité	2,60€ à l'unité
Autres éléments	Mode de fonctionnement	Porte à Porte, arrêt à arrêt ou porte à arrêt		Arrêt à arrêt	Porte à porte
	Réservation			La réservation des déplacements se fait sur simple appel téléphonique, au plus tard à 17h la veille du déplacement.	Les réservations sont ouvertes exclusivement une semaine à l'avance jusqu'à la veille du transport avant 17h00.
	Flotte de véhicules				
	Coût pour l'AOT				
	Bilan usage			Depuis la création du TPMR en 2015, la plupart des inscrits au transport de substitution utilise aujourd'hui le service Handyon +	
	Les plus			Afin d'encourager les PMR à utiliser le réseau régulier, l'agglomération organise des ateliers de la mobilité. Ces ateliers ont pour objectifs de sensibiliser les PMR à l'utilisation du réseau régulier avec un volet théorique sur la préparation du voyage par exemple et un volet pratique. Pour l'instant, il y a eu un atelier pour le handicap moteur et un pour les personnes âgées. L'agglomération de LRY vise 2 ou 3 ateliers par an.	

			Grand Dax	
			Description service substitution	Description TPMR
			Couralin substitution	Couralin TAD
Date de mise en œuvre			2004	2004
Critères de conformité pour les services de substitution	Public	Local ou + large	Ouvert à tous	Ouvert à tous
		Invalidité permanente ou + large	- Titulaire d'une carte d'invalidité dont le taux est supérieur ou égal à 80%. -Personne de 80 ans + ou - - Au cas par cas.	-Personne de 80 ans + ou - - Au cas par cas.
		Type handicap	Offert à toutes les PMR au sens de la directive européenne 2001/85/CE	Offert à toutes les PMR au sens de la directive européenne 2001/85/CE
	Périmètre géographique	Ville centre ou toute la zone desservie par le réseau	sur le ressort territorial de l'AOM en remplacement des lignes régulières et arrêts inaccessibles	sur le ressort territorial de l'AOM en remplacement des lignes régulières et arrêts inaccessibles
	Plage horaire	Restreinte ou complète	Même horaires que le réseau urbain. 07H30 à 20H00	Même horaires que le réseau urbain. 07H30 à 20H00
	Tarification	Inférieur, égal ou supérieur au tarif du réseau	20€ à l'année	20€ à l'année
Autres éléments	Mode de fonctionnement	Porte à Porte, arrêt à arrêt ou porte à arrêt	Fonctionne de porte à porte ou de porte à arrêt selon la destination, l'usager et l'accessibilité entre le dernier arrêt accessible et la destination finale.	Fonctionne de porte à porte.
	Réservation		La réservation des déplacements se fait sur simple appel téléphonique, 24H avant le transport.	La réservation des déplacements se fait sur simple appel téléphonique, 24H avant le transport.
	Flotte de véhicules		3 véhicules de -9 places	3 véhicules de -9 places
	Coût pour l'AOT		41,00 €	41,00 €
	Bilan usage		2500/an	6000/an
	Les plus		Tous les PMR au sens de la directive européenne, pas de restriction usagers car ville thermale, arrêt à arrêt, coût modique 20€/an.	Tous les PMR au sens de la directive européenne, pas de restriction usagers car ville thermale, arrêt à arrêt, coût modique 20€/an

			SMTC Toulouse		
			Description service substitution	Description TPMR	
			Le Lien	Mobibus	
Date de mise en œuvre			2015		
Critères de conformité pour les services de substitution	Public	Local ou + large		Résident ou personne possédant une adresse dans l'AOM	Résident ou personne possédant une adresse dans l'AOM
		Invalidité permanente ou + large		Ouvert à toute personne handicapée définitive ou temporaire sans taux d'incapacité.	Ouvert à toute personne handicapée définitive ou temporaire sans taux d'incapacité. Personne de + de 60 ans suivant Dt 2004-1136 et autres handicaps suivant passage en commission.
		Type handicap		Offert à toutes les PMR au sens de la directive européenne 2001/85/CE	Offert à toutes les PMR au sens de la directive européenne 2001/85/CE
	Périmètre géographique	Ville centre ou toute la zone desservie par le réseau		sur le ressort territorial de l'AOM	sur le ressort territorial de l'AOM
	Plage horaire	Restreinte ou complète		Même horaire que le réseau de transport urbain 05H à 00 ou 01H00	De 07H à 00H30 en semaine et 09H à 00H30 SDF
	Tarification	Inférieur, égal ou supérieur au tarif du réseau		Gratuit puis prix d'un billet normal	Tarifs à partir de 1,5€ à l'unité à 88€ mensuel.
Autres éléments	Mode de fonctionnement	Porte à Porte, arrêt à arrêt ou porte à arrêt		Transport de rabattement du domicile vers un arrêt accessible.	Service en porte à porte ou adresse à adresse
	Réservation			Réservation sous 2H00	La réservation des déplacements se fait par téléphone ou par courriel, le plus tôt possible (7 J) afin d'avoir les horaires demandés, sinon liste d'attente avec horaire variable
	Flotte de véhicules			58 env. Mutualisés Le lien et Mobibus	58 env. Mutualisés Le lien et Mobibus
	Coût pour l'AOT			Ignoré	
	Bilan usage			10 voyages depuis mise en œuvre fin 2015	1000 voyages par jour
	Les plus			Tout est bien mais ce n'est pas utilisé car TPMR en porte à porte.....	Fonctionne trop bien et supprime le transport de substitution en raison de sa souplesse. (porte à porte)